

Assemblée Générale

2025

Communauté Professionnelle
Territoriale de Santé THUR & DOLLER

Siège

9 rue des Fabriques – Bât. Bureaux Pépinières
68470 FELLERING

Contact

Mail: accueil@cptstd.fr
Web: www.cptstd.fr



Ordre du jour

- Mot d'accueil
- Approbation du Procès-Verbal de l'AG 2024
- Rapport moral du Président
- Rapport financier 2024
- Rapport d'activité 2024
- Approbation des rapports d'activité et financier
- Vote de la cotisation
- Renouvellement du Conseil d'Administration



AG 2024

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée

18 avril 2024



Rapport moral du Président

- Le Bureau
- Les chefs de projets
- Une communauté
- Des valeurs
- Des engagements
- Des projets



Rapport moral du Président

Le Bureau

- Eve Catherine KUNTZMANN, Pharmacienne, Vice-Pdte
- Guy STAEDELIN, Pdt du PTD, Vice-Pdt
- Michel LEVEQUE, Secrétaire Général, MG
- Alain STEIBLE, Directeur de Santéa, Secrétaire
- Bruno SIMONET, Trésorier , MG
- Faten JAEGER, Trésorière adjointe, IDE.
- Jean Yves VOGEL, Président, MG



Les 16 chefs de projet

- Cécile INIGO et Aurélie SCHUELLER, Orthophonistes
- E-C KUNTZMANN et Aurélie ROHFRITSCH, Pharmaciennes
- Marie Josée KUBLER-LEVEQUE, Médecin Généraliste
- Michel LEVEQUE, Médecin Généraliste
- Faten JAEGER, IDE
- Anne LOEFFEL et Catie SIMON, IDE
- Aurélie Picard, IDE
- Anne NODOT, Biologiste et Pierre STOCKEL, Médecin Généraliste
- Dominique HUGELE, Kinésithérapeute
- Bruno SIMONET, Médecin Généraliste
- Alain STEIBLE, Directeur de SANTEA
- Jean Yves VOGEL, Médecin Généraliste

Les missions



Mission 1

Accès aux
Soins



Mission 2

Parcours
pluri-
professionnels



Mission 3

Prévention



Mission 4

Crise
Sanitaire



2 Missions optionnelles

Accompagnement
des PS

Qualité et pertinence

Rapport financier 2024



*

Cabinet HG Expertise

Joël HAABY

Rappel du fonctionnement

- L'accord conventionnel interprofessionnel (ACI) relatif au déploiement des CPTS prévoit 2 types d'enveloppe de financement :
 - Une enveloppe pour le fonctionnement de la CPTS afin d'amorcer l'organisation avant le démarrage des missions et assurer le fonctionnement de la CPTS de manière pérenne.
 - Une enveloppe pour chaque mission engagée composée d'une part fixe (allouée dès le début de chaque mission) et d'une part variable (selon l'atteinte des objectifs fixés).

Encaissements perçus en 2024

- La CPTS a encaissé au courant de l'exercice :
 - 25% de la part fixe des financements 2023 correspondant au solde
 - 75% d'acompte sur la part fixe des financements pour 2024
 - La part variable des missions 2023
- D'un point de vue comptable, le compte de résultat 2024 fait apparaître en produits la part fixe des financements qui sont dus pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024
 - indépendamment des décalages liés aux encaissements
 - en intégrant le fait que le contrat ACI couvre quant à lui chaque année une période allant du 1er avril N au 31 mars N+1.
- Compte tenu de l'incertitude liée au montant à percevoir pour la part variable de chaque mission, cette dernière n'est intégrée dans les comptes que lorsqu'elle est perçue, donc avec une année de décalage.

Produits 2024

	Total part fixe	Part variable 23 recue en 24	Total en produits
Fonctionnement	60 000		60 000
Fonctionnement Excep.	-		-
Mission 1	109 375	30 000	139 375
Mission 2	35 000	33 000	68 000
Mission 3	15 000	15 000	30 000
Mission 4	21 875		21 875
Mission 5 optionnelle (qualité et pertinence des soins)	9 301	10 000	19 301
Mission 6 optionnelle accompagnement des pro de santé	7 500	7 500	15 000
Totaux	258 051	95 500	353 551

Consommation & fonds dédiés

Compte tenu des consommations réellement engagées durant l'exercice, des fonds dédiés ont été dotés à hauteur de la part non consommée des différents financements obtenus.

	Total en produits	Consommation	Dotation + / reprise - en fonds dédiés 24	Report fonds dédiés 23	Total fonds dédiés
			-	-	-
Fonctionnement	60 000	31 169	28 831	32 420	61 251
Fonctionnement Excep.	-		-	44 504	44 504
Mission 1	139 375	43 193	96 182	34 329	130 511
Mission 2	68 000	30 740	37 260	63 879	101 138
Mission 3	30 000	11 509	18 491	32 096	50 587
Mission 4	21 875	42 540	- 20 665	75 408	54 743
Mission 5 optionnelle (qualité et pertinence des soins)	19 301	11 309	7 992	6 214	14 206
Mission 6 optionnelle accompagnement des pro de santé	15 000	13 417	1 583	13 701	15 284
				-	-
Totaux	353 551	183 876	169 675	306 644	476 318

La part non consommée des concours publics a été mise en fonds dédiés pour un total de 169.675 €, portant ainsi le total des fonds dédiés à 476.318 € au 31/12/2024.

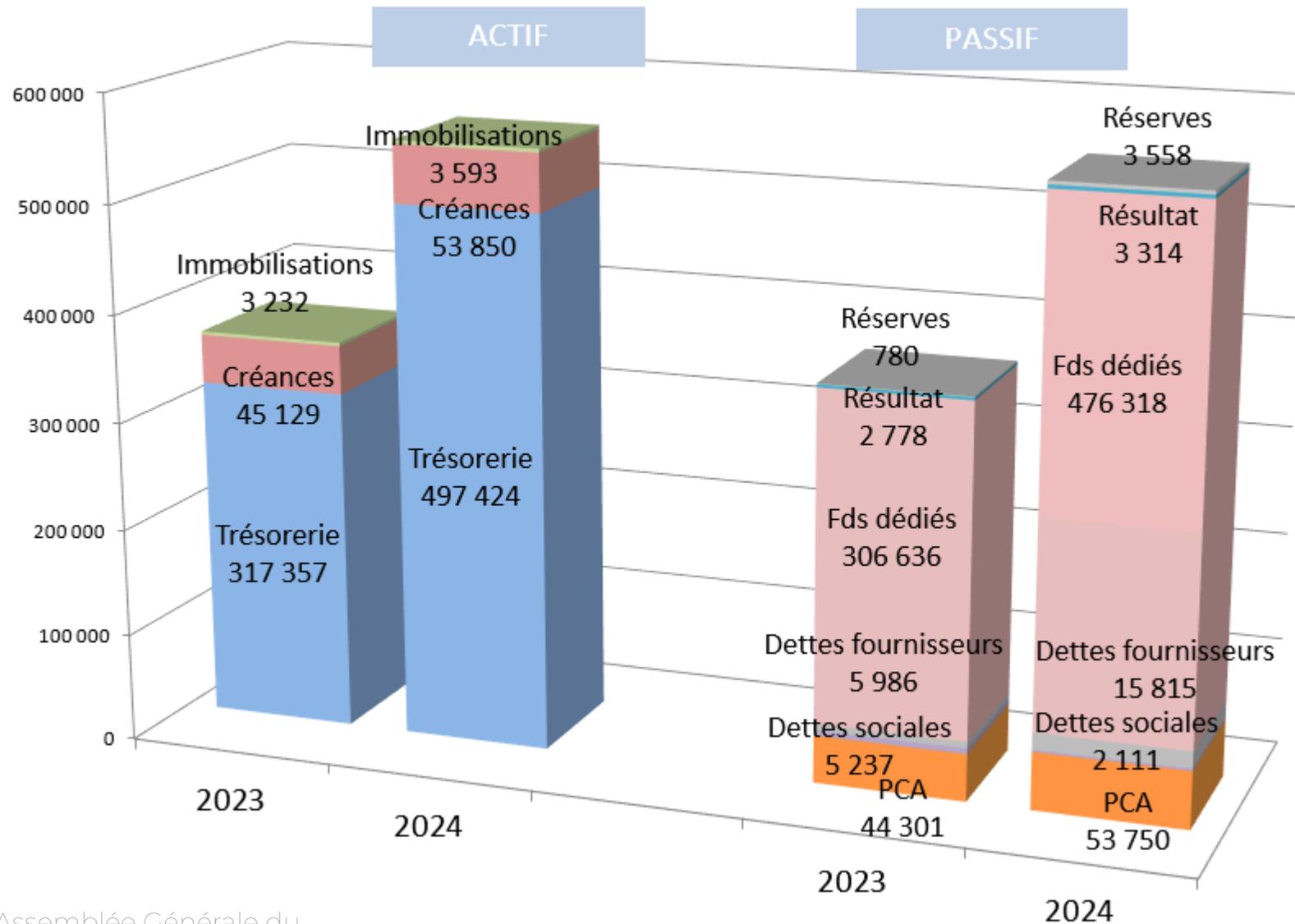
Détail des charges 2024

	2024
Achat fournitures / études /petit équipement	9 795
Locations et charges locatives	7 833
Maintenances	739
Assurance	433
Cotisations	1 600
Personnel exterieur	4 754
Honoraires	26 098
Frais de recutement	13 260
Publicité et site	10 402
Colloques, séminaires	3 818
Déplacement et missions	11 832
ICPA	60 694
Affranchissement et serv. Banc. + div	372
Salaires et charges sociales	30 197
Amortissements	2 050
Total	183 876

Produits supplémentaires & résultat

- L'association a par ailleurs perçu :
 - 970 € de cotisations
 - 2.344 € d'intérêts sur livret
- Compte tenu de ces éléments, le résultat 2024 de la CPTS s'élève à 3.314 €.

Bilan au 31 décembre 2024



Approbation et quitus

Résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration, pris connaissance du bilan et du compte de résultat, approuve les comptes tels qu'ils sont présentés.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice.

Affectation du résultat

Résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat 2024 qui s'élève à 3.314 € au compte de réserves diverses qui passera ainsi de 3.558 € à 6.872 €.



Budget prévisionnel 2025

- Les ressources
- Les charges

Budget prévisionnel 2025



- Les ressources

Financements ACI		Solde 2024		Année 2025	Total
		25% Volet fixe	Volet variable	75% Volet fixe	
	Fonctionnement	15.000		45.000	60.000
	Mission 1	17.500	27.000	52.500	97.000
	Mission 2	8.750	31.500	26.250	66.500
	Mission 3	3.750	13.500	11.250	28.500
	Mission 4	4.375		13.125	17.500
	Mission 5	2.500	9.000	7.500	19.000
	Mission 6	1.875	6.750	5.625	14.225
	Adhésions Membres				1.000
	Autres Recettes				2.500
Total des Recettes					306.225

Budget prévisionnel 2025

- Les charges

Postes de dépenses	Budget
Achat fournitures/études/petit équipement	10.000
Locations et charges locatives	18.000
Maintenances	825
Assurance	3.000
Cotisations	1.600
Personnel extérieur	10.000
Honoraires	15.000
Frais de recrutement	5.000
Publicité et site	12.000
Colloques, séminaires	6.900
Déplacement et missions	21.000
ICPA	85.000
Affranchissement et serv. Banc. + divers	400
Salaires et charges sociales	110.000
Amortissements	7.500
Total	306.225



Rapport d'activité 2024

- Le fonctionnement
- Les actions

Activité de la gouvernance



Les réunions

Bureau en visio	10
Bureau et chefs de projets	11
Bureau restreint	11
Auditions de recrutement	7
Conseils d'Administration	2
Assemblée Générale	1
Congrès	1

Coordonnateurs

Magali NARCISO

Avril 2023-Septembre 2024

Jeremy KRESS

Octobre 2024 – Décembre 2024

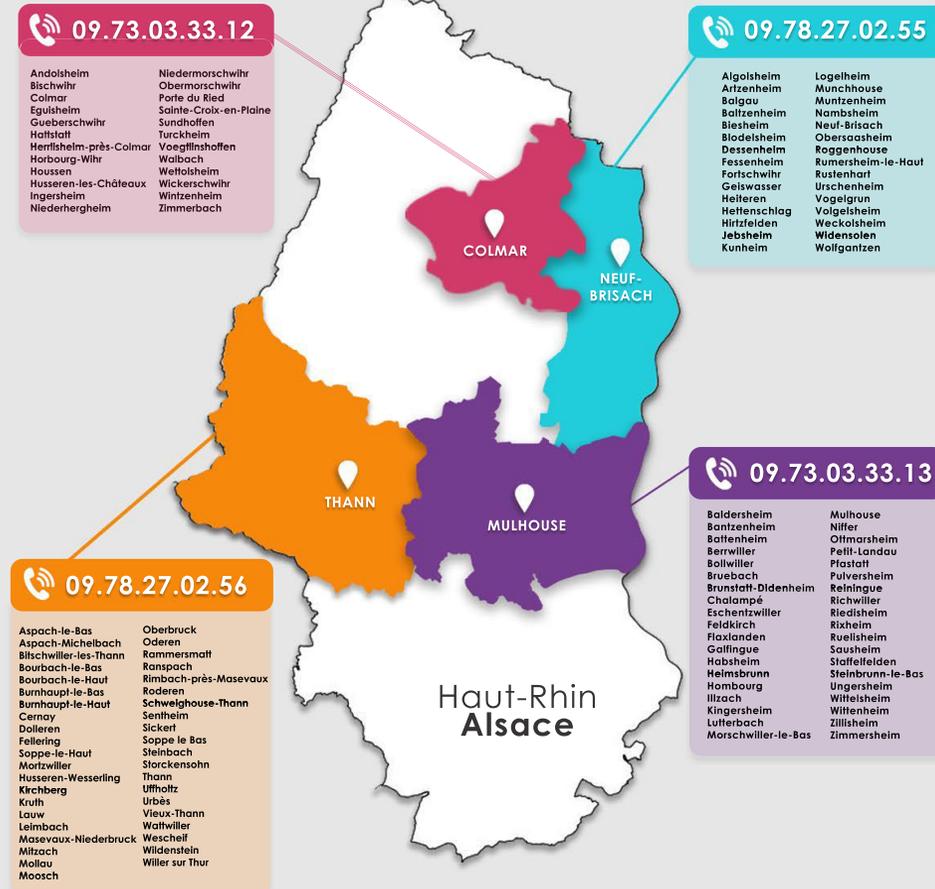
Mission 1 – Accès aux soins

Actions 1 et 2 – Accès au médecin traitant

- C@ducée : Stella Schieber
- Formulaire sur le site de la CPTS
- N° Appel
- Fichier des médecins
- Liste des patients : 420
- Affiche à publier

VOUS CHERCHEZ UN MÉDECIN TRAITANT ?

SI VOUS ÊTES EN SITUATION D'ALD ET ÊTES À LA RECHERCHE D'UN MÉDECIN TRAITANT, CONTACTEZ LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE CORRESPONDANT AU TERRITOIRE DE VOTRE DOMICILE. LA PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE EST OUVERTE DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H À 12H ET DE 14H À 18H.



Mission 1 – Accès aux soins

Actions 3 et 4 – Soins Non Programmés



• Médecins Généralistes :

- JL Klein
- Peggy Kuntz
- JY Vogel
- Michel Lévêque
- Marie Josée Levêque
- Pierre Stockel
- Théophile Ahossi

• Sage Femmes :

- Mme Céline Granger-G.
- Mme Elodie Ludwig
- Mme Julie Beltzung
- Mme Edith Vicquery



Le Docteur Rachel Champenier, directrice du SAS 68 va répondre aux questions que nous nous posons.

Mission 1 – Accès aux soins

Actions 5 et 6 – Protocoles de coopération

Cystite

Action reconduite en
2025

30 IDELs
formées

Odynophagie

Prise en charge par l'IDE

Patients de 6 à 50 ans

**Identifier les populations
chez qui pratiquer les TDR**

- Reconnaître une angine
- Repérer les signes associés
- Réaliser le TDR
- Interpréter le résultat



10 IDELs
formées

Mission 2 – Parcours pluri-pros

Action 7 – Parcours de soins en urologie



Suivi alterné du cancer de la prostate



Continuité du suivi dans le temps

Pas de patients perdus de vue

Réalisation des examens de contrôle selon un calendrier

Temps de consultation médical optimisé

Renforcement de la coordination entre la ville et l'hôpital

La surveillance alternée du cancer de la prostate

Pour la surveillance des cancers de la prostate après la phase aigüe de traitement, un protocole de surveillance a été établi en concertation avec un comité de spécialistes en se basant sur les recommandations actuelles.

Les critères d'inclusion :

- ✓ Patient atteint d'un cancer de la prostate
- ✓ Patient non inclus dans un protocole
- ✓ À la fin de la phase aigüe de traitement

Les avantages :

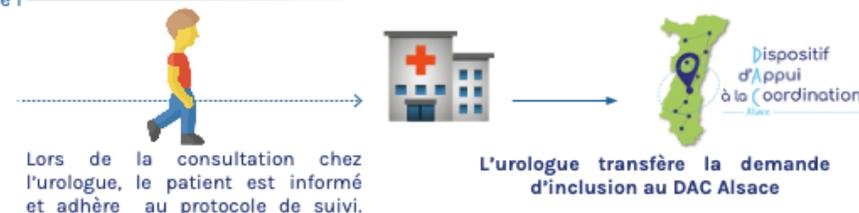
- ✓ Pas de perdus de vue
- ✓ Examens réalisés dans les temps impartis
- ✓ Temps de consultation médical optimisé
- ✓ Coopération ville/hôpital optimale

Le DAC Alsace adresse un dossier de suivi au patient qui contient :

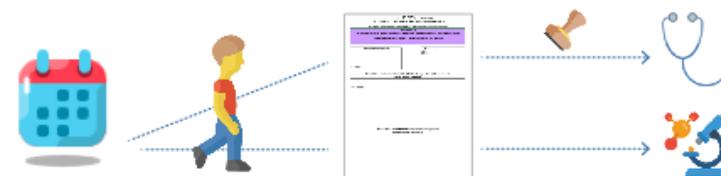


- Un courrier explicatif du protocole
- Un calendrier indiquant les dates théoriques d'examens
- Des ordonnances PSA pré-remplies
- Des fiches de suivi à faire remplir lors des consultations
- Autant d'enveloppes T pour retourner les fiches au DAC Alsace

Étape 1



Étape 2



Selon son calendrier, le patient se rend chez son généraliste pour

Mission 2 – Parcours pluri-pros

Action 8 – Réduire le risque iatrogénique en sortie d'hospitalisation



**Retour
d'hospitalisation
et risque
iatrogénique**

Un lien Ville-Hôpital perfectible

Mieux prévenir le risque iatrogénique

Information – sensibilisation des professionnels de santé

- Amélioration du circuit de l'information
- Conciliation médicamenteuse
- Développer l'alimentation et la consultation du DMP
- Mobilisation/promotion des outils (MSS, PARCEO, DMP)
- Constitution d'un groupe de travail pluriprofessionnel

**Action poursuivie en
2025**

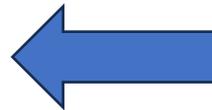


Mission 2 – Parcours pluri-pros

Actions 9 – Insuffisance cardiaque



Adressage au MT



MT fait le bilan et adresse au cardiologue

IDE, MK Pharmacien

REPERAGE E.P.O.F.

- Dyspnée
- Prise de poids
- Odèmes des membres inférieurs
- Fatigue

Mission 2 – Parcours pluri-pros

Action 10 – Maladie Rénale



Le score de risque rénal : le KFRE (2018)

Plus connu sous le terme anglo-saxon **KFRE**, (Kidney Failure Risk Equation), le **score de risque rénal** est calculé par tous les laboratoires d'analyses depuis 2018.

Pour le calcul du KFRE, il faut renseigner :	KFRE chez quel patient ?
<ul style="list-style-type: none"> - l'âge - le sexe - la créatinine plasmatique => DFG (CKD-Epi) - le RAC = Ratio Albumine mg /créatinine g sur échantillon d'urines 	<ul style="list-style-type: none"> - âge : entre 18 et 90 ans - sexe : homme et femme - DFG : entre 10 et 60 ml/mn/1,73 m2 - validé pour quasiment toutes les MRC
Suite à donner :	Adressage au Néphrologue :
<p>KFRE à 5 ans < 5 %</p> <p>KFRE à 5 ans entre 5 et 15 %</p> <p>KFRE à 5 ans > 15 %</p>	<p>PAS indispensable</p> <p>Recommandé</p> <p>Nécessaire</p>

Références :

- Tangri N, Grams ME, Levey AS, et al. CKD Prognosis Consortium. Multinational Assessment of Accuracy of Equations for Predicting Risk of Kidney Failure: A Meta-analysis. JAMA. 2016; 315(2):164-74.
- HAS : Guide du parcours de soins. MRC de l'adulte Juillet 2021.



La Matrice KDIGO (2022)

albuminurie
(mg albumine/g créatinine)

		A1 Normale à légèrement augmentée	A2 Modérément augmentée	A3 Sévèrement augmentée
		0-30	30-300	≥ 300-≤ 5000
Stades de DFG (ml/min/1,73 m ²)	G1 ≥ 90	Dépister 1	Traiter 1	Traiter et adresser 3
	G2 60-89	Dépister 1	Traiter 1	Traiter et adresser 3
	G3a 45-59	Traiter 1	Traiter 2	Traiter et adresser 3
	G3b 30-44	Traiter 2	Traiter et adresser 3	Traiter et adresser 3
	G4 15-29	Traiter et adresser 3	Traiter et adresser 3	Traiter et adresser 4+
	G5 <15	Traiter et adresser 4+	Traiter et adresser 4+	Traiter et adresser 4+

MRC est classifiée selon:

- La cause (C)
- Le DFGe (G)
- Le RAC (A)



Risque de progression de MRC

- Risque faible
- Risque modéré
- Risque élevé
- Risque très élevé

Références :

- de Boer JA et al. Diabetes management in CKD : a consensus report by the American Diabetes Association (ADA) and KDIGO. Kidney Int 2022;102:974-989.

Mission 2 – Parcours pluri-pros

Action 10 – Maladie Rénale



CONCLUSION

Plus d'informations sur les sites :
www.aural.fr et www.cptstd.fr

Ces deux algorithmes **associent DFG et albuminurie** pour aider le médecin dans la décision d'adresser un patient au néphrologue.

Le médecin peut **décider de passer outre les chiffres**, notamment en cas de :

- **doute diagnostique**,
- **MRC rapidement évolutive (baisse de DFG > 5ml/min/an)**,
- **MRC compliquée** (Hyperkaliémie - anémie - troubles phospho-calcique...),
- **HTA non maîtrisée**.



Détecter tôt pour mieux soigner !

Avec l'autorisation de la CPTS Colmar agglomération

Mission 3 – Prévention

Action 11– Projet M'Ta Santé



Un camion qui se déplace dans les villes et villages

Des professionnels de santé qui réalisent entretiens de prévention et dépistages

Un village prévention



Mission 3 – Prévention

Action 11– Projet M'Ta Santé



Stand autopalpation

UN PROJET MULTIPARTENARIAL

UN PROJET PLURIPROFESSIONNEL



Pôle APSA



Mission 3 – Prévention

Actions 11 et 12 – Projet M'Ta Santé



Mammographies
Frottis
Entretiens prévention
Informations sante

.....



16 et 17 juin CERNAY Parking Leclerc.

1er juillet KRUTH

7 et 8 juillet. THANN

20 et 21 aout MASEVAUX.

16 septembre WEGSCHEID Maison du Pays

29 et 30 septembre. SAINT
AMARIN parking du CAP.



Territoires
d'Interventions
Prioritaires au regard
de l'INSEE :

Urbes, Mitzach,
Goldbach Altenbach,
Rimbach près Masevaux,
Sewen, Le Haut
Soultzbach,
Rammersmatt, Bourbach
le haut, Bourbach le
bas, Wildenstein,
Wegscheid et Kruth.

Mission 3 – Prévention

Action 14 – Vaccination du pneumocoque et de la grippe

29 octobre
2024

Information, sensibilisation

- Infections à pneumocoque
- Grippe A + EC

15
personnes



Mission 3 – Prévention

Action 15 - Troubles de l'oralité



Troubles
Alimentaires
Pédiatriques

Un adressage trop tardif

Améliorer le repérage

Information – sensibilisation des professionnels de santé

- Groupe de travail pluriprofessionnel
- Elaboration d'un support d'information
- Réunion de présentation et de partage
- Supports d'informations et liens utiles

26
personnes



Mission 4 – Gestion de crise

Actualisation du plan de gestion des crises sanitaires



Situation

Sanitaire

Exceptionnelle

Un document obligatoire

Mise à jour annuelle du Plan SSE

Exercice de mise en situation

Information – sensibilisation des professionnels de santé

- Actualisation des référents et contacts
- Mise à jour de la cartographie des risques

Axes d'amélioration 2025-2026

- L'annuaire des professionnels
- Le répertoire des ressources



Missions optionnelles

Action 16 – Les ressources de Soins Palliatifs

- ESP
- Formation
- Anticipation, motivation
- Pluripro
- Lits dédiés de SP, HAD, EMSP
- Prestataires

03.89.57.88.64

emsp@ch-pfastatt.fr

Du lundi au vendredi
8h30-12h30 et 13h30-17h00



FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS
D'HOSPITALISATION
À DOMICILE



soinspalliatifs.ge.adm@gmail.com

tel : 03.73.56.03.04

astena^{ae}
SANTÉ

vous accompagne dans la prise en charge de vos patients à domicile

Perfusion, Nutrition

03.88.123.123

Assistance respiratoire

03.89.60.70.65



N'oubliez pas de nous solliciter pour vos patients sortants avec un picc-line nous nous chargerons de coordonner la sortie et fournir le matériel adapté

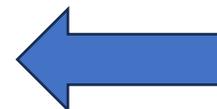
☎ 03.89.60.04.43

Missions optionnelles

Action 17 – RETEX outils numériques



Médecins peu nombreux à
utiliser les outils



IDE, MK
Utilisateurs au quotidien
Demandeurs de plus de
correspondants connectés



Missions optionnelles

Action 18 – Améliorer les conditions d'exercice



Aides conventionnelles

Aides ARS

ZIP: Saint Amarin

Zac : reste du territoire

Infirmières

ASALEE

Infirmière de pratique avancée

Assistant Professionnel

Missions optionnelles

Action 18 – Améliorer les conditions d'exercice



ZONAGE médecins au 01/07/2022*

ZONES D'INTERVENTION PRIORITAIRE (ZIP)

Aides démographiques AM :
CAIM, COTRAM, COSCOM

Autre aide : *l'aide au recrutement d'un assistant médical*

ZONES D'ACTION COMPLÉMENTAIRE (ZAC)

Aides démographiques AM :
CSTM

Autre aide : *l'aide au recrutement d'un assistant médical*



ZONES HORS VIVIER

Aides démographiques AM :
CSTM

Autre aide : *l'aide au recrutement d'un assistant médical*

Vote de la cotisation 2026



Election du Conseil d'Administration



- Un CA composé de 3 collèges
 - Professionnels de santé : 16 membres
 - Structures sanitaires, médico-sociales et sociales : 5 Membres
 - Représentants de la population et des usagers : 4 membres
- Modalités de vote :
 - Adhérent à jour de sa cotisation annuelle
 - Les administrateurs sont élus par les représentants de leur collège

Election du Conseil d'Administration



- Collège 1 – Professionnels de santé
 - Nombre de représentants élus : 16 membres
 - Sortants : 4 Membres



Election du Conseil d'Administration

- Collège 2 – Structures sanitaires, médico-sociales et sociales
 - Nombre de représentants élus : 5 membres
 - Sortants : 3 Membres

Election du Conseil d'Administration



- Collège 3 – Représentants de la population et des usagers
 - Nombre de représentants élus : 5 membres
 - Sortants : 3 Membres

Merci à toutes et tous pour votre présence



Merci pour votre investissement, passé, présent et à venir.



35 rue des Fabriques
68700 , Cernay



03.89.75.29.32



direction@santea-inf.fr